

Compte Rendu

Réunion du 26 février 2015

Membres Présents : Mesdames DEJARDIN, LAGARDE et PEFOURQUE, Messieurs BEUCHER, CAUMON, DELRIEU Claude, DELRIEU Philippe, LAGARDE, MARTINEZ, MERCADIER, PY, ROUGIER, TACCON et VISENTIN

Excusés : Madame MARZINOTTO, Messieurs DAREYS et RAGUNO

Le Président distribue à chaque membre les documents suivants :

- CR de la réunion du 30 janvier 2015
- CR de la commission féminine
- CR de la commission compétition
- CR de la commission jeunes

➤ **Approbation du CR de la réunion du 30 janvier 2015 :**

P.V. approuvé à l'unanimité

Laurent souhaite que les comptes rendus des différentes commissions soient publiés sur le site internet du CD. Il demande alors qu'ils lui soient transmis le plus rapidement possible et qu'un petit effort de rédaction soit fait.

➤ **Journée Sport Adapté du samedi 28 février**

Laurent sera présent ainsi que Jean-Michel BEUCHER, Philippe PY, et 4 arbitres : Alain TACCON, Claude DELRIEU, Jérôme CAUMON et Antoine BAIXERAS.

Le repas sera pris en commun avec l'équipe encadrante du sport adapté au siège du CD. Philippe PY s'occupera de la préparation.

Le début de la compétition est fixé à 9 heures, Jean Pierre RAULY et son équipe s'occupent de la buvette et des boissons.

Les récompenses seront données en fonction du stock que nous avons.

➤ **Journée des dirigeants :**

Denis LAGARDE, Philippe DELRIEU, Laurent ROUGIER, Claude DELRIEU, Joseph VISENTIN, Geneviève PEFOURQUE et Carmen LAGARDE seront présents.

70 personnes représentant les clubs se sont inscrites pour cette manifestation.

Comme les années précédentes, le repas de midi sera pris à l'Ibis Budget.

Les membres du CD compléteront les équipes en tant que de besoin.

La buvette sera tenue par Carmen et Geneviève. Il faudra faire le point des boissons et commander en conséquence (eau, café, sucre, touillettes...). Concernant le verre de l'amitié, un apéritif sans alcool (jus de pomme, poire, raisin) des chouquettes et des tartes aux pommes seront offerts.

Cette année, le cadeau remis aux participants sera un porte document.

Claude DELRIEU pose la question de l'apéritif pour le midi. Une discussion s'ouvre alors et Carmen suggère qu'un apéritif soit servi à table.

Monsieur GONZALEZ (Conseil Général) et Madame BAREGES (mairie de Montauban) seront présents pour la remise des récompenses.

➤ **Commission Compétitions :**

Les lieux des rencontres finiront d'être attribués dans la semaine, le comité reste la solution de secours pour organiser les rencontres qui n'auront pas trouvées preneur sur l'ensemble des divisions.

➤ **Commission Féminine :**

Alain TACCON demande où le repas de la journée de la femme aura lieu ?

Réponse : à la brasserie des Primeurs comme les années précédentes,

Seulement 11 équipes se sont inscrites à ce jour. La date limite d'inscription étant fixée à dans 2 jours, le président demande si cette manifestation sera maintenue par la commission féminine avec si peu de participantes. Il lui est répondu que l'année dernière les équipes s'étaient inscrites au dernier moment.

Concernant les inscriptions, Laurent demande à Alain TACCON d'être plus vigilant au niveau du club de Labastide St Pierre.

La deuxième journée du CDCF fixée au 12 avril sera organisée par la commission féminine et aura lieu au boulodrome.

Les rencontres amicales avec la Haute-Garonne sont fixées au 3 mai et 14 juin. Le 3 mai, Montauban recevra et le 14 juin Toulouse (ou inversement). Un devis pour le déplacement en bus est en attente.

Laurent attend la confirmation définitive de la date pour Montauban. Il demande également si les besoins d'arbitres pour cette commission ont été transmis à Claude DELRIEU.

La finale du CDCF aura lieu le 11 octobre à Caussade.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité, cependant, il faudra signaler à Caussade que le vin d'honneur devra être sans alcool.

Laurent incite la commission féminine à refaire une réunion pour préciser tous les points qui restent encore assez flous.

➤ **Commission Jeunes :**

Décentralisation de la qualification ligue tripléte jeunes du vendredi 8 mai :

Moissac se propose pour recevoir cette compétition.

Le comité valide cette proposition à l'unanimité.

Claude DELRIEU précise qu'il avait prévu cette décentralisation et qu'il avait nommé pour cette qualification des arbitres du secteur de Moissac. Au niveau de la logistique certains détails sont encore à préciser, seul le graphique ne peut être concédé au club puisque c'est une qualification départementale.

CDCJ :

Un petit incident est à relever avec le club de Lafrançaise au sujet d'inscriptions tardives.

6 équipes en benjamins/minimes et 12 équipes en cadets/juniors.

La prochaine journée du CDCJ est fixée au 3 mai.

La commission recherche encore la solution la meilleure pour ne pas laisser sur le carreau des équipes de jeunes.

Laurent suggère de recueillir l'avis écrit des autres équipes concernées avant de prendre la décision finale.

Sélection départementale :

La date serait fixée finalement au samedi 16 mai.

Formation initiateurs :

13 inscrits. Ce n'est pas une grande année pour les participants, il a manqué un peu de motivation de la part de certains candidats.

Coupe de Noël 2015 :

La date serait fixée au dimanche 29 novembre, si toutefois cette compétition est maintenue. Les écoles de pétanque seront consultées.

Pool départemental jeunes :

Au vu des projets d'emploi du Comité et du manque de motivation avérée des clubs qui ne souhaitent pas plus que ça faire participer leurs meilleurs jeunes, le projet est mis en sommeil.

Le modèle adopté par la Haute-Garonne ne semble pas spécialement concluant.

L'équipe de Montpezat a gagné le National de Carmaux.

➤ **Qualifications :**

Les désignations des arbitres ont été effectuées lors de leur l'assemblée générale.

Toutes les dates des qualifications sont passées une par une pour la désignation des tâches des membres du CD (graphique, buvette/sandwich et jetons). Voir en pièce jointe le tableau récapitulatif.

Un courrier sera envoyé aux clubs pour les informer des modalités adoptées par le Comité pour les inscriptions aux qualifications 2015 concernant les personnes à mobilité réduite : pour bénéficier d'un terrain compatible avec leur handicap, ces joueurs devront fournir la copie de leur carte d'invalidité ainsi qu'un certificat médical.

➤ **Frais Ligue et France :**

Pour les championnats de Ligue (CDL) et de France (CDF), les modalités de déplacement et les frais pris en charge par le CD doivent être clairement définis pour les clubs et les membres du CD.

Joueurs :

Déplacement CDL et CDF :

les frais (essence et péages) sont calculés en fonction de « Mappy », voiture moyenne, départ de Montauban arrivée au lieu du championnat, 1 véhicule par équipe. Pour les CDF : si l'hôtel est au-delà de 10 km de distance des jeux, 1 trajet par jour et par équipe sera remboursé.

Repas CDL :

les repas seront pris sur place avec la délégation, si les joueurs ne souhaitent pas manger sur place, leur repas sera facturé à leur club. Pour le repas du soir, si l'équipe termine après 20 heures, il sera pris en charge par le CD à hauteur de 18 €.

Hébergement CDL :

les championnats 2015 se déroulant sur la journée (sauf les jeunes), si les équipes souhaitent partir la veille du championnat un forfait de 30 € par joueur sera remboursé sur justificatif au retour du championnat. Aucun frais de restauration ne sera pris en charge pour un départ la veille. Les clubs en seront informés sur leur convocation. Aucune chambre ne sera réservée pour les joueurs par le CD. Lorsqu'un joueur est qualifié pour deux CDL successifs, un forfait de 40 € par joueur sera remboursé sur justificatif au retour du championnat.

Ces forfaits sont applicables seulement s'il y a plus d'1 heures 30 de trajet.

Repas CDF :

18 € par repas et par joueur. Le repas de midi, la veille du championnat, est pris en pris en charge si + 400 km de distance. Pour les joueurs qui quitteront le championnat avant la fin (et si la distance est inférieure à 400 km), leurs repas ne seront pas pris en charge par le CD.

Hébergement CDF :

Il est à la charge du CD à partir de la veille de la compétition, si le CDF est au-delà de 900 km, départ possible l'avant-veille du championnat. Pour les joueurs qui quittent le championnat avant la fin, les chambres seront facturées aux clubs. Pour les équipes qui souhaitent s'occuper eux-mêmes de leur hébergement, aucun remboursement ne sera effectué par le CD.

Délégués du CD :

Déplacements CDL et CDF :

0,27 €/km, une voiture par championnat. Si les délégués souhaitent partir individuellement les frais seront partagés en conséquence (exemple : pour 3 délégués qui partent séparément les frais de déplacement seront divisés en 3, chaque délégué en percevant 1/3 ; si 2 délégués sur 3 partent ensemble la répartition sera faite 2/3 - 1/3).

Repas CDF :

18 € par repas

Repas délégués jeunes :

18 € pour les délégués, le repas reste à 13 € pour les jeunes et coaches.

Décisions adoptées à la majorité

Pour l'avenir, compte-tenu du coût, il va falloir faire des concessions sur les frais de déplacements lors des CDF et penser éventuellement au co-voiturage délégué-joueurs. Quant à l'hébergement, une chambre individuelle pour les joueurs et les délégués est également à réfléchir tout comme le remboursement des repas des joueurs qui ne mangeraient pas avec le délégué.

L'égalité de traitement entre les joueurs qualifiés et les délégués devrait régler certains mécontentements que nous entendons régulièrement sur les terrains ou les championnats.

Il est rappelé que les déplacements aux divers championnats ne constituent pas une rétribution ou une certaine reconnaissance pour les membres du CD. En effet, sur les 17 membres, tous n'ont pas la même implication au sein du CD. Certains membres rajoutent que chacun fait en fonction de ses disponibilités et de ses moyens.

Laurent rajoute que chaque membre est libre de solliciter son président de commission pour faire avancer les réflexions et discussions et de présenter en réunion de CD des projets clairs et bien organisés.

La question de réduire le nombre de membres du CD est toujours à l'étude pour la prochaine élection.

➤ **Questions diverses :**

Alain TACCON : demande plus d'informations sur l'arbitre du Gers qui prend la licence chez nous cette année

Réponse de Claude DELRIEU : c'est une question pour la commission arbitrage qui sera abordée en commission

Carmen LAGARDE demande de faire un point sur le recrutement,

Laurent répond : le recrutement devait être clos cette semaine. Nous avons déjà reçus 6 candidats en entretien individuel, mais faute de profil vraiment adapté au poste créé, le dépôt des candidatures est prolongé jusqu'au 14 mars. Trois candidats sont encore en course et seront re-convoqués, compte-tenu du financement souhaité pour cette embauche, une toulousaine pourrait plus particulièrement correspondre à nos attentes.

Philippe PY : quand aura lieu la prochaine réunion des présidents pour faire le tirage du prochain tour de CDF ?

Réponse du Président : aucune date n'est encore fixée.

Daniel MERCADIER : qu'en est-il de la sélection de la de demoiselle du Tarn ?

Réponse du Président : elle sera convoquée directement au niveau ligue pour les sélections. Il demande à Daniel s'il veut être l'éducateur référent pour le Masters Jeunes de Castelsarrasin, Daniel accepte la mission, Laurent en fera part à Yohan MOJESE de Quarterback.

Les collectivités locales qui nous subventionnent soutiennent le Comité dans la décision que nous avons prise de ne plus servir de boissons alcoolisées lors de nos manifestations.

A part deux championnats de France (vétérans pour Claude DELRIEU et féminin pour Carmen), les autres délégations ne sont pas encore attribuées aux membres du CD.

Le Président

La Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. P.', is written on a light blue rectangular background.